

# INTERFACES SYNTAXE/SÉMANTIQUE DU SUBORDONNANT « KÉ » EN BAOULÉ

**Koffi Joël KOUAKOU**  
**Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)**  
**Enseignant-Chercheur**  
**UFR Logistique, Tourisme, Hôtellerie et Restauration**

## Résumé

L'unité grammaticale « ké » est un subordonnant qui plonge l'analyste au cœur des réalités dichotomiques que présentent certains morphèmes dans les langues kwa. En baoulé, il est en même temps, un cas d'homonymie et par ailleurs, un cas de polysémie. Dans ses usages, le subordonnant « ké » est susceptible d'avoir différentes valeurs (temps, lieu, comparaison, cause) et de remplir plus d'une fonction grammaticale (subordonnées circonstancielle et en fonction d'expansion). Cet article qui s'inspire des méthodes du fonctionnalisme propose de faire l'examen des interfaces, aux plans sémantiques et syntaxiques, de cette unité grammaticale à multiple facettes. Nous l'avons effectué avec des proverbes baoulé et justifions ce choix par le fait que ces énoncés élucident parfaitement, les circonstances d'emploi du morphème « ké ». À terme, cette recherche a établi les différents paramètres qui fondent les emplois et valeurs de « ké », en baoulé.

**Mots-clés :** Syntaxe, Sémantique, Interface, Subordination, Baoulé

## *Interfaces Syntax/semantics of subordinating 'ké' in Baoule*

### Abstract

The grammatical unit "ké" is a subordinating unit that plunges the analyst into the heart of the dichotomous realities presented by certain morphemes in Kwa languages. In Baoulé, it is both a case of homonymy and a case of polysemy. In its uses, the subordinator "ké" is likely to have different values (time, place, comparison, cause) and to fulfil more than one grammatical function (circumstantial subordination and in expansion function). This article, which is inspired by the methods of functionalism, proposes to examine the interfaces, at the semantic and syntactic levels, of this multifaceted grammatical unit. We have done this with Baoulé proverbs and justify this choice by the fact that these statements perfectly explain the circumstances of use of the morpheme "ké". In the end, this research has established the different parameters that underlie the uses and values of "ké" in Baoulé.

**Keywords:** Syntax, Semantics, Interface, Subordination, Baoulé

## *Interfaz de la sintaxis/semántica del subordinante 'ké' en Baoule*

### Resumen

La unidad gramatical 'ké' es un subordinador que sumerge al analista en el corazón de las realidades dicotómicas que presentan ciertos morfemas en las lenguas kwa. En baoule, se trata a la vez de un caso de homonimia y de polisemia. En sus usos, el subordinador "ké" es susceptible de tener diferentes valores (tiempo, lugar, comparación, causa) y de cumplir más de una función gramatical (subordinación circunstancial y en función de expansión). Este artículo, que se inspira en los métodos del funcionalismo, propone examinar las interfaces, a nivel semántico y sintáctico, de esta polifacética unidad gramatical. Lo hemos hecho con proverbios de Baoulé y justificamos esta elección por el hecho de que estos enunciados dilucidan perfectamente las circunstancias de uso del morfema "ké". Al final, esta investigación ha establecido los diferentes parámetros que subyacen a los usos y valores de "ké" en Baoulé.

**Palabras clave:** sintaxis, semántica, interfaz, subordinación, Baoulé.

## Introduction

Les langues distinguent en leur sein, différentes catégories de mots. Il y a d'une part, celles qui appartiennent à la classe de lexèmes (unités qui trouvent leurs places dans le lexique) et d'autre part, celles qui ont un rôle purement grammatical et que les grammairiens désignent communément par le terme de *morphèmes* (unités apparaissant en grammaire). Parmi les dernières, figurent les subordonnants. Le *Dictionnaire de linguistique* de J. Dubois et Al. (2002, p.452) les définit comme étant des « *mots qui instituent un rapport de subordination (...)* ». En baoulé (langue parlée majoritairement au centre de la Côte d'Ivoire), le vocable « ké » est l'une des unités qu'on pourrait mettre sous l'étiquette des subordonnants dans la mesure où il introduit des propositions subordonnées qui manifestent diverses réalités, tant au niveau syntaxique que sémantique. Aussi, quels sont les principes qui justifieraient les occurrences du subordonnant « ké », en baoulé ? Quelles valeurs sémantiques implique-t-il dans la phrase ? Bien avant de répondre à ces questions, nous accordons le premier chapitre du travail à la recherche notionnelle, le but étant de définir certains termes du sujet pour mieux l'appréhender. Par la suite, nous ferons une description des usages de cette particule à travers les proverbes baoulé. En effet, le subordonnant « ké » implique des valeurs *temporelle*, *locative*, *comparative* et *causale* par le biais de *subordonnées circonstancielles* et des *subordonnées en fonction de complétant*.

### 1. Généralités et méthodologie

Cette section a deux vocations : d'une part, elle recense des informations sur le morphème « ké », et d'autre part, situe le cadre méthodologique (recherche du corpus et cadre théorique) qui oriente la recherche. En plus, elle fait une brève présentation du baoulé, la langue de l'étude.

#### 1.1. La langue d'étude

La langue de l'étude est le baoulé, une langue kwa appartenant à la famille Niger-Congo. Sa population occupe un territoire dénommé le « V baoulé » et s'étend sur une superficie de 35700 km<sup>2</sup>, soit 11% du territoire national, (K. B. N'Guessan, 2019). Le baoulé compte une vingtaine de dialectes dont le parler sah qui fait l'objet de la présente recherche. Il est utilisé dans la Sous-Préfecture de Djébonoua, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Bouaké.

## 1.2. Le subordonnant « ké »

En baoulé, le morphème « ké » est un mot de liaison (un subordonnant, pour être plus précis) que le *Dictionnaire baoulé français* (2003) définit comme pouvant correspondre à « *Que* », « *Quand* », « *Comme* », « *Où* » et « *Comment* ». En effet, cette première ébauche se rapporte aux sens du morphème. Aussi, une seconde ébauche apporte-t-elle des additifs quand Tymian J. et Al. (2003, p.241) proposent ce qui suit : « *ké : pr.rel, conj. Que, lorsque, quand, comme, puisque, depuis que, après, ainsi, où, là où, à l'endroit où, plutôt que, comment, afin que, pour que* ». Cette deuxième définition fait une précision qui est relative aux fonctions syntaxiques du morphème, complétée par celle en rapport avec les sens du mot. Les propriétés grammaticales du lexème « ké », dès lors ces constats, traduisent une interface syntaxe/sémantique qui intéresse de cet examen. Les emplois de cette unité grammaticale étant révélateur des spécificités qui la particularisent, notre tâche sera de les analyser afin de faire correspondre à chacun d'eux, le mode opératoire et/ou d'usage qui convient.

## 1.3. Cadre méthodologique

Cette sous-section traite de la présentation des données et du cadre théorique sous-entendant l'analyse. Le corpus de l'étude est constitué de proverbes baoulé. Un tel choix est motivé par la capacité de ces énoncés sentencieux à mettre en exergue, et les emplois du subordonnant « ké », et son champ sémantique. Parmi les productions proverbiales, en effet, certaines sont en formes de phrases simples, et d'autres, en formes de phrases complexes, (K.J. Kouakou, 2017). Un nombre important des dernières comportent des propositions subordonnées qui sont introduites par le morphème « ké ». Ce sont ces phrases proverbiales qui nous intéressent, dans la mesure où, elles permettent d'examiner les usages et valeurs sémantiques du subordonnant.

Par ailleurs, nous inscrivons notre démarche dans le cadre général de la grammaire fonctionnelle élaborée par A. Martinet (1980). Le fonctionnalisme, en effet, traite du rôle essentiel de la langue dans la communication et a pour objectif, dans ce sens, d'examiner les fonctions des unités linguistiques. Aussi, ce courant est-il guidé par un questionnement : pour un élément X, quel serait le rôle, autrement dit, la fonction au sein de la langue ? Le choix de cette théorie nous met en conformité avec nos attentes, celle de définir pour le morphème « ké », ses fonctions grammaticales et ses valeurs sémantiques.

## 2. Sens et emplois du subordonnant « ké »

Tel que mentionné plus haut, l'unité « ké » est susceptible d'assumer certaines fonctions grammaticales dont la principale reste la fonction de circonstanciel. De quoi s'agit-il ?

### 2.1. Emplois de « ké » comme subordonnée circonstancielle

La subordonnée circonstancielle indique les conditions qui sous-tendent le déroulement d'un événement. Elle énonce les faits qui accompagnent et déterminent une situation donnée. Cette construction syntaxique qui aurait une forte distribution au sein des phrases proverbiales baoulé arbore différentes valeurs avec les emplois de « ké ». Ce sont principalement, des valeurs de *temps*, de *lieu*, de *comparaison*, de *cause*.

#### 2.1.1. La valeur de temps

Le subordonnant « ké » employé comme subordonnée circonstancielle de temps situe la proposition principale par rapport à un fait ou un événement dont la mise en œuvre est indispensable à la satisfaction de celle-ci. Cet événement devra nécessairement se produire si l'on tient à une fin donnée. Soit le proverbe (1) ci-dessous :

- (1) blā cé gbó nū jé trō jé fē ò<sup>1</sup>  
Femme Durer+Hab Cuisine Dedans Rel Sauce Être+Ind Délice Foc  
« C'est quand la femme dure dans la cuisine qu'elle fait de la bonne sauce »

L'énoncé proverbial (1) est composé de deux propositions dont la subordonnée (1.a) et la principale (1.b) :

- (1.a) blā cé gbó nū  
Femme Durer+Hab Cuisine Dedans  
« C'est quand la femme dure dans la cuisine »

- (1.b) trō jé fē  
Sauce Devenir+Hab Délicieuse  
« la sauce est bonne. »

La principale (1.b) renseigne sur l'objectif visé par l'énoncé. Un bon plat procure, non seulement, du plaisir à celui qui le déguste, mais aussi, une immense satisfaction à son concepteur. Parvenir à cette fin requiert du talent et de la disponibilité puisqu'il faudra passer par différentes étapes. Celles-ci permettront de bien cuire les ingrédients, de bien assaisonner la sauce et de relever son goût au niveau escompté, etc. Ce sont autant de tâches qu'il faudra considérer et bien mener jusqu'à la cuisson. Le temps mis pour les exécuter est déterminant dans la quête d'un résultat satisfaisant. Produire un bon mets ne relève, donc, pas de l'accidentel, mais, sera le résultat de toute une manœuvre qui aura mis du temps à être

<sup>1</sup> La patience est un chemin d'or

élaborée. Ce n'est pas la proposition (1.b) qui nous dira le contraire, elle qui stipule implicitement que "Si la sauce est délicieuse, Cela dépendrait du temps que la femme aura mis pour la confectonner". Pour elle, arriver à réaliser un repas qui puisse susciter les envies passe inévitablement par le temps mis pour sa cuisson. C'est pourquoi il devra être suffisant, vue l'importance de la tâche. C'est en ce moment-là que *blā* "la femme" aura atteint ses objectifs. Ainsi, telle, la femme qui devra passer du temps dans la cuisine afin de produire un bon plat, telle devra être conçue dans la patience et la persévérance, toute œuvre humaine pour une issue acceptable. Examinons le proverbe (2) suivant :

(2) kέ àlwǎ jā kó bú  
 Quand Chien Patte Aux. Casser+Hab  
 « C'est quand le chien se casse la patte »

jé ̄ sí í àló àtì ÷  
 Rel 3SG Savoir+Hab 3SG poss Maison Chemin Foc  
 qu'il retrouve le chemin de sa maison. »

La proposition (2.b) suivante (que nous notons T) est la conséquence de la subordonnée (2.a) (que nous notons S).

(2.b) ̄ sí í àló àtì  
 3SG Savoir+Hab 3SG poss Maison Chemin  
 « Il retrouve le chemin de sa maison »

(2.a) ālwǎ jā kó bú  
 Chien Patte Aux. Casser+Hab  
 « Le chien se casse la patte »

S détermine le moment à partir duquel T aboutira. Contrairement au proverbe (1) précédent, la subordonnée est introduite par la conjonction de subordination « *ké* », c'est-à-dire « *quand* » ou « *lorsque* » en français. Même si ce subordonnant est formellement absent en (1), il faut noter qu'il est implicite. L'emploi du connecteur « *quand* » figurant dans la traduction renseigne sur sa présence. Cela sous-entend que l'on peut produire une subordonnée à valeur de temps avec l'omission du subordonnant « *ké* ». Néanmoins, il reste implicite comme en (1). Outre cela, ce morphème peut partager le même paradigme que bien d'autres, mais porteurs d'autres valeurs. C'est le cas du subordonnant « *sé* » à valeur de condition.

(3.a) sè à wǎ ná sì rá wó,  
 Hyp 2SG Vouloir+Const Nég Feu Brûler+Inj 2SG COD  
 « Si tu refuses d'affronter le feu,

à jǎ má ñnè

2SG Gagner+Const Nég Animal  
tu n'obtiens pas de gibier »

La subordonnée du proverbe (3.a) est introduite par « sé » et implique la *condition suffisante* à la réalisation de la principale. Elle admet une apodose (la principale) et une protase (la subordonnée), condition nécessaire à la production de l'apodose. Même si l'utilisation de l'hypothétique « sé » confère une valeur de condition au proverbe, elle peut alterner avec l'introducteur à valeur temporelle « ké » qui situera, dès lors, la proposition principale du proverbe par rapport à une situation qui constitue le moment à partir duquel elle pourra prendre forme, et vice versa.

(3.b) ké à wá ná sị rá wó,  
Quand 2SG Vouloir+Const Nég Feu Brûler+Ind 2SG COD  
« Quand tu refuses d'affronter le feu,  
  
à nā má n̄nè  
2SG Gagner+Const Nég Animal  
tu n'obtiens pas de gibier »

En plus de l'hypothétique « sé » qui parvient à se substituer au subordonnant temporel « ké », il faut souligner la capacité du restrictif « kanzè » à permuter avec celui-ci. En effet, le restrictif « kanzè » introduit une circonstancielle qui émet une objection face à certains actes ou projets. Étant donné le caractère irrationnel de l'acte, il convient de s'y abstenir puisqu'il ne jouit pas des considérations sociales. Observons cela avec la phrase (4).

(4.a) kanzè ànūmá tí káá,  
Rest Oiseau Etre+Const Petit  
« Même si l'oiseau est petit (taille ou forme),  
  
bē dí é ní ī wụ n̄drè  
3SG Manger+Const Nég Avec 3SG Poss Corps Poils  
on ne le mange pas avec les plumes. »

Quelle que soit la taille ou la forme de l'oiseau, il faut le dépouiller de ses plumes avant de le consommer. Telles sont les étapes qu'il faut, absolument, franchir lorsqu'on doit manger un oiseau. La première qui consiste à plumer la bête se veut importante, voire, indispensable. L'outrepasser serait inimaginable. Dans le respect de cette logique et la peur d'avoir l'air anormal, il ne faudrait pas envisager de manger l'oiseau avec ses plumes. Comme nous pouvons le remarquer, la subordonnée restrictive du proverbe est introduite par la conjonction de subordination *kanzè* correspondant à "même si..." en français. Il pourra permuter avec le temporel « ké », sans pour autant entamer le sens du proverbe, tel en (4.b).

(4.b) ké ànǔmá tí káá,  
Lorsque Oiseau Etre+Const Petit  
« lorsqu'un oiseau est petit (taille ou forme),

bē dí é ní ī wú ñdrè  
3SG Manger+Const Nég Avec 3SG Poss Corps Poils  
on ne le mange pas avec les plumes »

Pour finir cette section, rappelons que le subordonnant « ké » peut avoir une valeur de temps. Quand tel est le cas, il introduit une subordonnée dont la circonstance implique une période nécessaire à l'accomplissement de la principale. Le temporel « ké » peut, par ailleurs, permuter ou se substituer à l'hypothétique « sé » ou le restrictif « kànzè ». Aussi, en plus de la valeur de temps, l'unité « ké » peut avoir valeur de *locatif*. Comment cela est-il possible ?

### 2.1.2. La valeur de *locatif*

Le subordonnant « ké » à valeur de locatif introduit toute proposition pouvant permettre d'identifier la principale par rapport à une situation géographique donnée. Cette subordonnée définit de manière précise, l'espace sur lequel est effectuée la proposition principale. C'est ainsi que dans l'énoncé (5) ci-après, la subordonnée (5.a) indique le lieu de passage de l'aiguille comme endroit où se déroule la proposition principale (5.b).

(5) ké dǒlwǎ sí, lé jé jèsé sī ð  
Loc Aiguille Passer+Cont Déict Rel Fil Passer+Const Foc  
« Là où passe l'aiguille, là aussi passe le fil. »

(5.a) ké dǒlwǎ sí,  
Loc aiguille passer+Cont  
« là où passe l'aiguille »

(5.b) lé jé jèsé sī ð  
Déict Rel Fil passer+Const Foc  
« là aussi passe le fil »

Le subordonnant « ké » à valeur de locatif a pour variante le morphème « ká » (5.c) et ne peut, à la différence de « ké » à valeur de temps, se substituer ni permuter avec l'hypothétique « sé » (5.d) ou le restrictif « kànzè » (5.e).

(5.c) ká dǒlwǎ sí, lé jé jèsé sī ð  
Loc aiguille passer+Cont Déict Rel fil passer+Const Foc  
« Là où passe l'aiguille, là aussi passe le fil. »

(5.d) \*sé dǒlwǎ sí, lé jé jèsé sī ð  
Hyp Aiguille Passer+Cont Déict Rel fil Passer+Const Foc  
« Si où passe l'aiguille, là aussi passe le fil. »

(5.e) \*kànzè dǒlwǎ sí, lé jé jèsé sī ð  
Rest Aiguille Passer+Cont Déict Rel Fil Passer+Const Foc

« Même si où passe l'aiguille, là aussi passe le fil. »

Les constructions (5.d) et (5.e) capotent parce que ces dernières sont impossibles. En plus, le subordonnant « ké » employé comme locatif ne peut être implicite dans la phrase. Son emploi est obligatoire à la bonne formation du proverbe. En outre, l'usage de ce connecteur qui induit l'occurrence du déictique « lé ». Il permet de mettre en relief le lieu à indiquer dans la subordonnée.

(5.f) \* d̀̀lwǎ s̄́, lé jé jèsé s̄́ ÷̄  
Aiguille Passer+Cont Déict Rel fil Passer+Const Foc  
« passe l'aiguille, là aussi passe le fil. »

L'agrammaticalité de (5.f) est imputable à l'effacement de « ké » qui est, comme nous l'avons signifié, nécessaire à la bonne formation du proverbe (5). Au vue de ce qui précède, il faudra fonder la distinction entre les subordonnants « ké », temporel ou locatif, sur la base des critères suivants :

1/ « ké » subordonnant de temps peut se substituer ou permuter avec l'hypothétique « sé » ou le restrictif « k̀̀nzè ». Il peut aussi être sous-entendu dans le proverbe.

2/ « ké » subordonnant de lieu est la variante de « k̀̀ ». Il ne peut se substituer ou permuter avec l'hypothétique « sé » ou le restrictif « k̀̀nzè ». Il ne peut être sous-entendu et est nécessaire à la bonne construction de l'énoncé.

En dehors des valeurs de temps et de lieu, le lexème « ké » peut avoir valeur de comparaison. Nous consacrons le point (2.1.3) à en faire l'analyse.

### 2.1.3. La valeur de *comparaison*

Le subordonnant « ké » à valeur de comparaison introduit une circonstancielle pour laquelle, un rapprochement a lieu entre deux référents des propositions. Ce rapprochement est basé sur un rapport d'égalité ou de ressemblance, comme observable en (6).

(6) ké ótéjú sá fā tī jé ̄ fá  
Com margouillat main façon Etre+Hab Rel 3SG Prendre+Hab

cé ī jí mú bē ñ̀ì ÷̄<sup>2</sup>  
Partager+Hab 3SGposs Femme 3PL 3PL COI sel Foc

« Le margouillat distribue le sel à ses femmes en fonction de la taille de sa main »

Le proverbe (6) compare la main du margouillat à une tâche qu'il doit accomplir vis-à-vis de ses épouses. Il s'agit, pour lui, de distribuer du sel à ses différentes partenaires. La main est l'instrument qui est sollicitée pour exécuter la tâche. Elle ne pourra en contenir qu'une

<sup>2</sup> La plus belle femme ne donne que ce qu'elle a.



quantité proportionnelle à son volume. De ce rapprochement, découle une relation de ressemblance. De plus, l'occurrence du subordonnant « ké » (lorsqu'il est un comparatif) est nécessaire à la production du proverbe. Il est impossible de le supprimer.

- (6.a) \* ótékú sá fā tī jé ̄ fá  
margouillat main façon Etre+Hab Rel 3SG Prendre+Hab
- cé ī jí mú bē ñjì ò  
Partager+Hab 3SGposs Femme 3PL 3PL COI sel Foc  
« Le margouillat distribue le sel à ses femmes en fonction de la taille de sa main »

En revanche, l'on pourrait le substituer aux locutions de manière « wàfá ñgá... », ou encore, « wàfá ñgá mó... » qui décriraient, dès lors, la façon de faire du margouillat quand il s'agit de *distribuer du sel à ses épouses*. Ces substitutions auront pour résultats, les constructions (6.b) et (6.c).

- (6.b) wàfá ñgá ótékú sá fā tī jé ̄ fá  
Façon de margouillat main façon Etre+Hab Rel 3SG Prendre
- cé ī jí mú bē ñjì ò  
Partager+Hab 3SGposs Femme 3PL 3PL COI sel Foc  
« Le margouillat distribue le sel à ses femmes en fonction de la taille de sa main »

- (6.c) wàfá ñgá mó ótékú sá fā tī jé ̄ fá  
Façon de... margouillat main façon Etre+Hab Rel 3SG Prendre
- cé ī jí mú bē ñjì ò  
Partager+Hab 3SGposs Femme 3PL 3PL COI sel Foc  
« Le margouillat distribue le sel à ses femmes en fonction de la taille de sa main »

Cependant, tenter de substituer le subordonnant « ké » à valeur de comparatif par l'hypothétique « sé » ou le restrictif « kànzè » est chose inenvisageable. Par ailleurs, il n'a pas de variante comme le locatif « ké » dont la variante est « ká ». Employé comme circonstanciel, le subordonnant « ké » peut également avoir une valeur de cause.

#### 2.1.4. La valeur de cause

En pareilles circonstances, « ké » fait partie de la locution qui comporte la particule « tí ». Celle-ci matérialise la valeur de cause que renferme la subordonnée. Ladite locution se présente sous la forme « ké mó...tí ». De cette façon-là, le baoulé pourra énoncer le proverbe (7.a) introduit par le restrictif « kànzè » en lui conférant une valeur de cause tel qu'en (7.b).

- (7.a) kànzè klē ká má  
Hyp crapaud mordre+Const Nég

« Même si le crapaud ne mort pas,

$\bar{o}$        $n\bar{i}$        $s\bar{o}w\check{a}$        $n\acute{u}$        $f\acute{a}t\acute{a}$        $m\acute{a}$   
 3SG    avec    cuisse    dedans    aller ensemble+Const    Nég  
 il ne faut pas s’amuser à le placer entre les cuisses »

(7.b) *ké mó*     $kl\bar{e}$        $k\acute{a}$        $m\acute{a}$      $t\bar{i}$   
 Cause    crapaud    mordre+Const    Nég    Cause  
 « Comme le crapaud ne mort pas,

$\grave{o}$        $n\bar{i}$        $s\bar{o}w\check{a}$        $n\acute{u}$        $f\acute{a}t\acute{a}$   
 3SG    avec    cuisse    dedans    Etre incompatible  
 faut-il le placer entre les cuisses ? »

De la section dédiée aux emplois de « ké » en tant que subordonnant circonstanciel, il faut retenir que la particule véhicule des valeurs de temps, de lieu, de comparaison et de cause. Toutefois, elle ne fait pas qu’introduire des subordonnées circonstancielles en baoulé. Elle peut, également, avoir les propriétés grammaticales de la subordonnée en fonction d’expansion.

## 2.2. Emplois de « ké » comme subordonnée en fonction d’expansion

La proposition subordonnée en fonction d’expansion suit le verbe de la principale. Pour cette raison, elle agit comme un nom en fonction d’expansion et est introduite par « ké ».

(8)  $\grave{a}t\bar{o}nvl\bar{e}$        $s\acute{i}$        $\acute{a}$        $k\bar{e}$        $\acute{o}$        $d\bar{i}$        $\grave{a}\grave{u}gb\grave{a}$        $j\bar{a}l\bar{e}$   
 fille "initiée"    savoir+Const    Nég    Rel     $\bar{o}$  manger+Const    caleçon    manque  
 « La jeune fille initiée ne sait qu’elle manquerait de caleçon »

Si l’on est tenté de confondre cet introducteur au « ké » circonstanciel, il convient de noter qu’il diffère de celui-ci pour trois raisons :

- du point de vue syntaxique, il s’emploie après le verbe de la proposition pendant que le « ké » circonstanciel apparaît en début d’énoncé ;

- du point de vue sémantique, alors qu’en français, il correspond à « *que* », le « ké » circonstanciel, lui, renvoie à « *quand* » ;

- la conjonction « ké » introduisant la subordonnée en fonction d’expansion est indispensable à la phrase et ne saurait être implicite comme le « ké » circonstanciel.

Lorsque la proposition principale de ce type d’énoncés comporte un verbe de parole, le cas de *sé* "dire", la conjonction « ké » introduit le discours direct.

(9)  $\grave{n}\bar{j}\bar{i}$      $s\bar{e}$        $m\acute{a}$      $k\acute{e} :$      $\bar{n}$      $j\acute{e}$        $f\bar{e}$   
 sel    dire+Hab    Nég    Rel    3SG    être+Const    doux  
 « Le sel ne dit pas : « je suis délicieux » »

## Conclusion

En baoulé, le subordonnant « ké » est susceptible d'assumer deux fonctions grammaticales. Il peut d'une part, introduire des subordonnées *circonstancielle*s, et d'autre part, prendre en charge, des subordonnées en *fonction d'expansion*.

Dans le premier cas, la subordonnée énonce les faits qui accompagnent et déterminent une situation donnée. Le morphème « ké » implique, alors, plusieurs valeurs, notamment, celles de *temps* (lorsqu'il peut se substituer ou permuter avec l'hypothétique « sé » ou le restrictif « kànzè »). Il peut aussi être (sous-entendu), de *locatif* (il est la variante de « ká », ne peut se substituer ou permuter avec l'hypothétique « sé » ou le restrictif « kànzè »). Il est nécessaire à la bonne construction de l'énoncé), de *comparaison* (pourrait le substituer aux locutions de manière « wàfá ñgá... », ou encore, « wàfá ñgá mó... ») et de *cause* (il fait part de la locution causale « ké mó... tí »).

Dans le second cas, le subordonnant « ké » suit le verbe de la principale et se comporte comme un substantif en fonction d'expansion, d'où cette dénomination de Créissels D. et Kouadio J. (1977). Quand la proposition principale comporte un verbe de parole, « ké » introduit le discours direct. Il est par ailleurs indispensable à la formation de l'énoncé et ne peut nullement s'effacer.

## Bibliographie

- ARBELBIDE Cyprien (1975). *Les baoulés d'après leurs dictons et proverbes*. CEDA : Abidjan.
- CARTERON Michel (2002). *Les proverbes baoulé*. Mission catholique : Bocanda.
- CREISSELS Denis (1976). « A propos de la phonologie du baoulé ». *Afrique et Langage*, n°6, 47-52.
- CREISSELS Denis. & KOUADIO N'Guessan Jérémie (1977). *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. ILA : Abidjan.
- CREISSELS Denis (1991). *Description des négro-africaines et théorie syntaxique*. Ellug : Grenoble.
- CHRISTOS Clairis, (2009). « André Martinet et la grammaire », *La revue linguistique*, n°2 Vol. 45, pp. 31-40.

- DUBOIS Jean et Al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse : Italie.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie (1982). « Le baoulé » in *Atlas des langues Kwa de Côte-d'Ivoire*. tome1, *ILA*, 277-306.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie (1996). « Le verbe *bo* en baoulé : un cas de polysémie verbale en rapport avec les données morphosyntaxiques et sémantiques ». *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique*, n°32, 139-153.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie (2000). « Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique », *Studies in African Linguistics*, Vol. 29, n° 1, 1-16.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie & KOUAME Kouakou (2004). *Parlons baoulé*. L'harmattan : Paris.
- KOUADIO Yao Jérôme (2007). *Autopsie du fonctionnement des proverbes*. Dagekof : Abidjan.
- KOUADIO Yao Jérôme (2008). « Le problème de fonctionnement du proverbe dans la communication ». *Langues & Littératures*, n°12, 1-11.
- KOUADIO Yao Jérôme (2012). *Les proverbes baoulé(Côte-d'Ivoire) : types, fonctions et actualités*. Dagekof : Abidjan.
- KOUAKOU Koffi Joël (2017). « Syntaxe des proverbes baoulé ». *Parémia*, n°26, 211-227.
- KOUAKOU Koffi Joël (2018). « La prédication locative du baoulé : forme et sens ». *CRELIS*, Vol 1, 137-144.
- KOUAME Kouakou (2005). *Le discours juridique baoulé : analyse sociolinguistique*. Thèse de Doctorat Unique, Abidjan : Université de Cocody.
- KOUAME Yao Emmanuel (1996). *Structure interne de la proposition finie en n'zikpli, parler baoulé de la Sous-Préfecture de Didiévi*. Mémoire de Maîtrise, Abidjan : Université de Cocody.
- KOUAME Yao Emmanuel (2004). *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler de la sous-préfecture de Didiévi*. Thèse de Doctorat Unique, Abidjan : Université de Cocody.
- KOUAME Yao Emmanuel (2010). « Analyse de l'élosion vocalique de la reduplication en baoulé n'zikpli ». *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, N°6, 1-15.
- MARTINET André (1980). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin : Paris.

N'GUESSAN Konan Bertiel (2019). *Étude morphosyntaxique des morphèmes aspeto-modaux dans les langues bla et potou*. Thèse de Doctorat Unique, Abidjan : Université Félix Houphouët Boigny.

TIMYAN Judith (1978). *n wan yo. Cours de baoulé*. Université de Cocody : Abidjan.

TIMYAN Judith & KOUADIO N'Guessan Jérémie & LOUKOU Jean-Noël (2003). *Dictionnaire baoulé-français*. NEI: Abidjan.